



Problème électricien

Par MarionP

Bonjour. Nous avons fait construire notre maison il y'a presque 4 ans. Nous avons fait appel à des artisans pas un constructeur. Il se trouve que aujourd'hui nous nous sommes rendu compte que nous avons des problèmes électriques. Je vous passe les détails de l'histoire, le consuel est revenu pour évaluer si notre installation est conforme. Il se trouve que suite à leur visite notre maison n'est pas conforme. L'électricien ne répond pas au téléphone.... quels sont nos droits? Pouvons nous exiger de lui qu'il paye la mise aux normes étant donné que nous refusons qu'il intervienne. Nous n'avons plus confiance.

Merci par avance de votre aide.

Par ESP

Merci de ne pas poser la même question 2 fois.